



VILLE D'OUQUES
41290

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2014 A 20 H30

Etaient présents : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, M. Denis LAUBERT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Jérôme LESUEUR, Christelle LAUNAY, Dominique DESCHAMPS formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ou excusés : MM. Alexandre PETIT, Jean-Pierre VOISIN, Mme Natacha COTTRELL.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

Délibération n° 2014 – 73 :

Personnel communal : modification des temps hebdomadaires et mutations suite à la mise en place des rythmes scolaires.

Le conseil municipal décide d'augmenter le temps hebdomadaire de 2 adjoints technique de 2^{ème} classe. 4 agents sont mutés au Syndicat Mixte à Vocation Sportive et Educative de la région d'Oucques, en conséquence, le conseil municipal supprime 3 postes d'adjoints technique de 2^{ème} classe et 1 poste d'adjoint d'animation. Ces modifications interviendront au 1^{er} septembre 2014.

Délibérations n ° 2014 – 74 :

Taxe aménagement : nouvelles exonérations

Le Conseil Municipal décide d'exonérer, à compter du 1^{er} janvier 2015, de la taxe aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable comme le propose la loi de finances 2014.

Délibération n ° 2014 –75 :

Terrain AC 404 : demande de division de parcelle

Le conseil municipal décide de réaliser une division de la parcelle cadastrée AC 404 où sont construits le collège et la salle polyvalente.

Délibération n ° 2014 – 76 :

Baisse des dotations de l'Etat : soutien à l'action de l'Association des Maires de France

Le conseil municipal soutient les demandes de l'Association des Maires de France concernant le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives.

Délibération n ° 2014 – 77 :

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE): adhésion 2014

Le conseil municipal renouvelle son adhésion au CAUE pour l'année 2014 avec une cotisation de 223,80 €.

Délibération n ° 2014 – 78 :

CNAS : désignation des délégués locaux

Suite au renouvellement du conseil municipal, Madame Quitterie GUERIN est désignée déléguée du CNAS (comité National d'Action Sociale).

Délibération n ° 2014 –79 :

Renouvellement du bail du bureau de poste

Le bail du bureau de poste arrive à échéance le 6 novembre prochain, le conseil municipal décide de le renouveler dans les mêmes conditions.

Délibération n° 2014 – 80 :

La Poste : demande de maintien des horaires d'ouverture

Les responsables de La Poste souhaitent diminuer l'amplitude horaire d'ouverture du bureau de Poste de la commune de 30 heures hebdomadaire à 19h30.

Le conseil municipal demande que les horaires actuels soient maintenus.

Délibération n° 2014 – 81 :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la parcelle AH 148

Suite au contact pris par le propriétaire de la parcelle cadastrée AH 148 pour proposer la vente de son bien à la commune, le conseil municipal, avant de prendre toute décision, décide de réaliser une étude d'aménagement et retient l'offre du bureau d'études Viatic de Vendôme pour un coût HT de 450 €

Délibération n° 2014 – 82

Aménagements sécuritaires : avenant

Le conseil municipal accepte un avenant à la mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements sécuritaires de 1040 € HT en raison de modifications demandées par la municipalité.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 30 Juillet 2014

Le Maire,